

L'information sur le projet



D'une bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants d'un projet. Actuellement, cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de futurs moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. Vous pouvez le contacter pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone (voir ses coordonnées ci-dessous).

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne. Elle rassemble et détaille les informations et dernières avancées relatives au projet, et est accessible au lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Bretagne > Crec'h Pichou

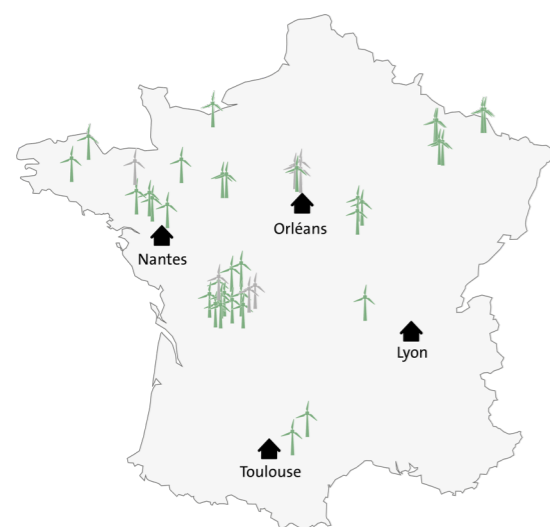
Contexte climatique et énergétique

Dans son troisième rapport sur l'atténuation des émissions de CO2 du 4 avril 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'urgence de sortir très rapidement des énergies fossiles pour maintenir la hausse de la température de la planète à 1,5°C. Tous les outils techniques sont à disposition pour réussir ce défi. Selon les bilans établis par le GIEC sur le secteur énergétique, les énergies solaires et éoliennes constituent les outils les plus puissants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). La guerre en Ukraine a permis de prendre conscience que la France et l'Europe restent dépendants des énergies fossiles. Les questions de la diversification des approvisionnements en énergie pour l'Europe et de la recherche d'une indépendance énergétique par le développement accéléré des énergies renouvelables sont au cœur des débats de l'UE.

En résumé, l'augmentation de la production éolienne devient une nécessité. L'éolien s'impose en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



34 parcs raccordés
177 éoliennes
355 MW

7 parcs en construction ou prêts à construire
82 MW

Contacts

Responsable du projet
Adrien Gélin
Mobile : 06 38 28 47 24
adrien.gelin@abo-wind.fr

Agence de Nantes
14 mail Pablo Picasso
44 000 Nantes

Directrice de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

ABO Wind
 www.abo-wind.com/fr

Projet éolien de Crec'h Pichou

Communes de Moustéru et de Gurunhuel



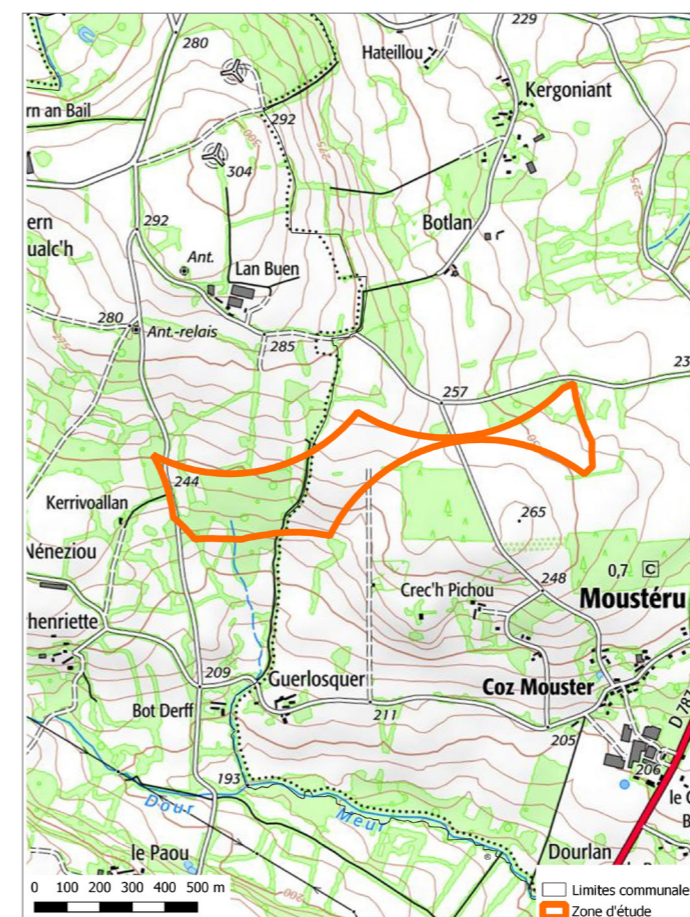
Bulletin d'information n°2 - Juin 2022

Ce deuxième bulletin a pour but de vous informer des premiers résultats des études qui ont été engagés sur le projet éolien de Crec'h Pichou.

Il nous permet également d'annoncer la tenue de permanences publiques après la rentrée scolaire 2022. Elles auront pour objectifs de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. ABO Wind communiquera ces dates ultérieurement par le biais d'une invitation ou d'un autre bulletin d'information.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. Vous pouvez le contacter (voir ses coordonnées à la fin du bulletin) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

Localisation du projet



En 2020, la société ABO Wind s'est intéressée à la zone se situant entre Moustéru et Gurunhuel entre les lieux-dits de Crec'h Pichou et Lan Buhen du nord au sud et entre Kerrivoallan et Kervion de l'est à l'ouest. Le département des Côtes d'Armor dispose d'un gisement de vent fort et régulier sur l'ensemble de l'année. Sachant que la région Bretagne importe 80% de l'électricité qu'elle consomme, le développement de l'énergie éolienne permet de contribuer à la lutte contre la dépendance énergétique de la région, tout en participant activement à la transition énergétique.

A ce stade, tous les critères requis pour concevoir un parc éolien de qualité sont réunis sur ce secteur :

- Une distance d'éloignement supérieure à 500 mètres aux habitations,
- Une exposition favorable aux vents dominants,
- Des possibilités d'accès et de raccordement,
- Une compatibilité avec les procédures aéronautiques gérées par l'Aviation Civile et par l'Armée de l'Air,
- L'absence de zonage réglementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels,
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales.

2021

- **Février** : Installation d'un mât de mesure anémométrique. Démarrage des études technologiques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).
- **Octobre à novembre** : Campagne de mesure acoustique.
- **Novembre** : Présentation de l'avant-projet aux membres du Conseil Municipal de Gurnuhuel.

2022

- **Mars** : Réception des états initiaux des études sur la biodiversité, le paysage et sur l'acoustique.
- **Avril** : Lancement de la démarche de conception du futur éolien. Premières réflexions sur les variantes d'implantation.

Les prochaines étapes
(dates prévisionnelles) :

2022

- **Été** : Echanges avec les services de l'Etat des Côtes-d'Armor et avec les riverains. Choix de la variante d'implantation choisie. Définition des mesures en faveur du territoire qui accueillera le futur parc éolien.
- **Automne** : Présentation du projet retenu aux élus des communes de Moustéru et de Gurnuhuel. Dépôt en Préfecture d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

2023 - 2024

- Examen du dossier par le service des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- Enquête publique.
- Aurotisation préfectorale.

2025

- Début de la construction hors des périodes environnementales sensibles.

2026

- Mise en service du parc éolien.

Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation.
- Démantèlement totale (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.

Premiers résultats des études de faisabilité :

Etude du vent

Un mât de mesure a été installé en février 2021 afin de mesurer le gisement du site pour une durée de 2 ans. Les anémomètres et les girouettes disposés sur le mât à différentes hauteurs (60m, 80m et 100m) permettent d'établir un profil des vitesses et des directions des vents sur le site.

Ce profil confirme la bonne qualité du gisement de vent et donc les possibilités de développement du projet éolien de Crec'h Pichou. Les données recueillies sont corrélées aux données de Météo France sur une période plus longue et nous permettent de définir :

- Le type d'éolienne le plus adapté au territoire : hauteur du mât, longueur des pales, caractéristiques techniques, puissance des éoliennes, etc ;
- Le nombre d'éolienne et les distances entre chaque machine, afin d'éviter les effets de sillage ;
- La production électrique du futur parc.

Résultats d'étude : Grâce aux premiers résultats du mât de mesure, les données indiquent un vent fort et régulier. Ce qui montre l'intérêt du projet sur le territoire.

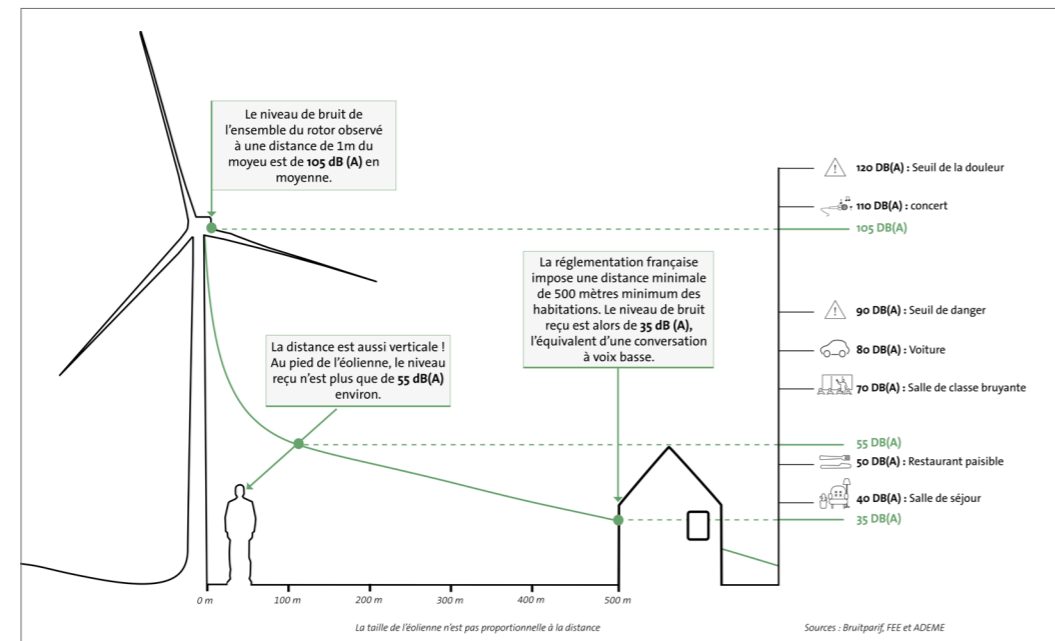
Nous avons donc les données suivantes pour la suite du projet :

- Direction des vents dominants : Sud-ouest et Nord-est
- Plus de 85 % des vents ont une vitesse supérieure à 3m/s (pour rappel, selon les modèles, une éolienne produit de l'électricité à partir d'un vent de 3 ou de 4 m/s).
- Des turbulences de vent présent en majorité sur la gamme de 0 à 5 m/s.

Etude acoustique (GAMBA)

L'étude acoustique débute par une campagne acoustique, c'est-à-dire la mesure du niveau sonore résiduel au niveau des habitations les plus proches du site, afin d'avoir un état initial du territoire. Cette dernière a été réalisée du 12 octobre 2021 au 24 novembre 2021.

Corrélées à un relevé météorologique, elle a été réalisée sur 8 zones proches du projet. Les données récoltées durant cette campagne (niveaux sonores, vitesse et direction du vent) ont permis de caractériser l'état initial acoustique représentatif du site. Ces données vont permettre au bureau d'étude de définir le contexte acoustique du site, via la réalisation de simulations. Les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus adapté seront alors sélectionnés.



De jour, l'ambiance acoustique sur le site est modérée avec des valeurs relevées de 35 dB(A) au minimum. Ceci peut être comparé à une conversation à voix basse. Les niveaux sonores sont principalement influencés par les activités humaines, en particulier les activités agricoles et le trafic routier.

De nuit, l'ambiance acoustique est relativement calme avec 30 dB(A) minimum qui correspond au bruit dans une chambre à coucher. L'enjeu acoustique de nuit est donc relativement important, comme pour tout parc éolien installé en zone rurale.

Le site du projet éolien de Crec'h Pichou est donc situé dans un environnement globalement calme, ainsi le bruit du vent dans la végétation se fait entendre avec l'augmentation des vitesses de vent de jour comme de nuit.

Etude Faune Flore, et Milieux naturel (Biotope)

Un bureau d'étude indépendant réalise actuellement l'étude environnementale initiale du site depuis février 2021. Cet état des lieux écologique sur l'ensemble de l'aire d'étude relève les principaux enjeux concernant les milieux naturels, la flore, la faune et l'ensemble des systèmes écologiques.

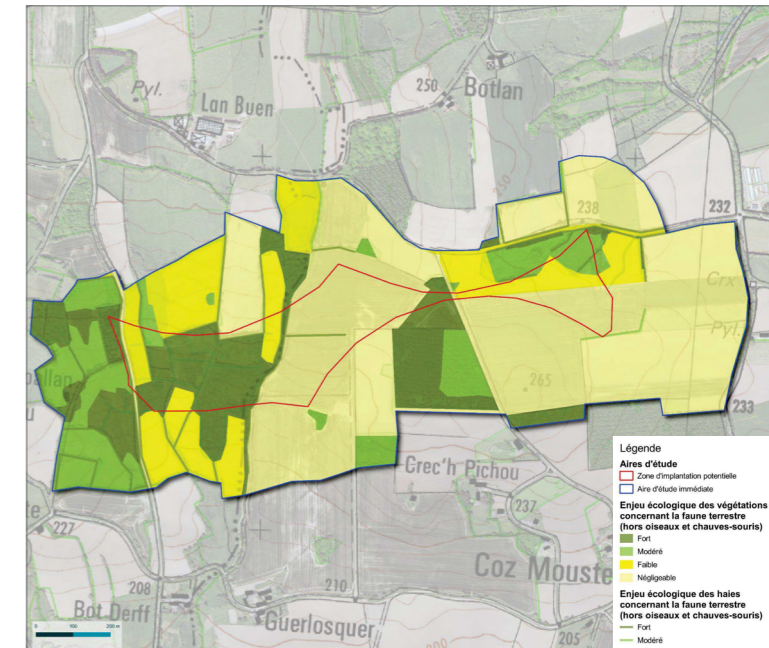
Résultats d'étude : L'état initial a permis de soulever des enjeux écologiques localisés en fonction du type de culture. L'ouest de la zone regroupe ainsi, par la mixité de végétation, des enjeux allant de faible à fort. Et au contraire, les grandes parcelles agricoles sont considérées comme d'un faible intérêt écologique.

- **Flore** : Les enjeux floristiques sont majoritairement faibles sur l'ensemble de l'aire d'étude, à ponctuellement forts en fonction du type de végétation.
- **Avifaune** : L'enjeu écologique global est faible (cultures et prairies artificielles) à fort (boisement, réseau de haie, bosquets et prairies). L'aire d'étude immédiate ne se situe pas au sein d'un couloir migratoire il n'y a donc que peu d'enjeu en période de migration et d'hivernage.
- **Chiroptères** : L'enjeu écologique global de l'aire d'étude immédiate pour les chiroptères est considéré comme faible à localement fort sur les parties boisées ou du maillage de haies.
- **Insectes** : L'enjeu écologique global concernant les insectes est considéré comme faible (boisements et lisières) et localement modéré dans les prairies humides.

Etude paysagère (Encis Environnement)

L'étude initial paysagère du projet a débuté en février 2022. Elle a pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, les sols mais également le patrimoine architectural, historique, culturel et environnemental du site. Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario d'implantation définitif retenu afin de pouvoir visualiser l'ensemble des lieux identifiés préalablement.



Les prochaines étapes

Conception du projet et recueil des préconisations

Au stade actuel, les résultats des états initiaux des différentes études sont en cours d'analyse afin de concevoir un projet d'implantation en cohérence avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent. Ce n'est qu'à ce moment que la localisation des éoliennes et leur gabarit seront connus.

Le potentiel du site en quelques chiffres

La zone d'étude retenue permet d'envisager l'accueil d'un parc de deux à trois éoliennes de dernière génération.

Nombre d'éoliennes	2 à 3
Puissance	12 à 18 MW
Production annuelle du parc	Entre 33 et 50 GWh
Ce que cela représente à l'échelle de Guingamp-Paimpol-Agglomération	7 à 11%
Nombre de personnes alimentées*	47 500
Retombées fiscales pour le territoire par an	Entre 120 000 et 180 000€/an

Données obtenues avec un facteur de charge de 22.44% (RTE, mensuels électricité 03/21 à 02/22)

Pour rappel, un facteur de charge est le rapport entre l'énergie produite sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite à sa puissance maximale sur cette même période.

*sur une consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (INSEE/CRE/RTE)